

Avant-propos

Y. Soyer

SQODF – Master Droit de la Santé
Assistant Hospitalier – Universitaire Paris 7 – Hôpital Pitié-Salpêtrière
Expert près la Cour d'Appel de Paris



Lorsque nous avons présenté aux étudiants en cours de spécialisation (Interne DES et CECSMO) l'opportunité pour eux de publier dans la Revue d'Orthopédie Dento-Faciale, l'enthousiasme fut immédiat.

Cependant, de par les contraintes de l'édition, tous n'ont pas pu être édités dans le présent numéro.

Sauf exception, c'est leur première publication et nos jeunes auteurs ont souhaité être accompagnés de leurs aînés qui les ont dirigés dans leurs travaux de recherches pour leurs thèses ou mémoires de fin de CECSMO respectifs.

Ce numéro symbolise également la transition entre les deux voies universitaires, jusqu'alors concomitantes, pour l'obtention de la spécialité d'Orthopédie Dento-Faciale. En effet la première promotion d'internes qualifiés est diplômée depuis octobre 2014. Anciens internes des hôpitaux, ils ont obtenu leur spécialité par l'intermédiaire de l'Internat qualifiant. Ils ont ainsi côtoyé les étudiants en cours de CECSMO ainsi que des internes dits passerelles (ils sont actuellement anciens internes au bout de 3 ans mais suivent également le cursus CECSMO de 4 ans). Cette dernière promotion d'étudiants sera diplômée en décembre 2015.

Une certaine émulation a prévalu entre les jeunes auteurs, futurs spécialistes, dans leurs travaux de recherches et nous ne pouvons qu'encourager les suivants à poursuivre dans la même voie. Le présent numéro souhaite y contribuer.

Elsa Izraelewicz se propose de répondre à la demande essentielle de tous nos patients concernant leur quête d'un sourire harmonieux avec une prise en charge adaptée.

Philippe Tuil, à travers deux cas cliniques, nous présente une utilisation raisonnée des minivis.

Tho Dang étudie la possibilité d'envisager le recul de la molaire mandibulaire.

Marie Médico évalue les différentes options thérapeutiques que l'orthodontie peut apporter face à une agénésie des deuxième prémolaires mandibulaires dans le cas particulier de l'infraclusion des deuxième molaires temporaires.

Anahid Dolatyar ouvre une nouvelle fois le débat éthique sur le retraitement des brackets métalliques à l'heure où de plus en plus de cabinets se tournent vers une démarche qualité.

Enfin, les études d'Anabelle Grenard et Mathilde Fraeyman, d'une part et de Natacha Niez, d'autre part, sur les modifications d'arcades après gingivopériostoplasties et greffes alvéolaires chez les patients porteurs de fentes labio alvéolo palatines, sont complémentaires et font le point sur un protocole mis en place il y a 4 ans au sein du centre de référence MAFACE.

Complétant les numéros de la Revue sur les maladies rares, Sylvie Legris et Steve Toupenay profitent d'une rubrique orthopratique pour développer le rôle de l'orthodontiste dans la prise en charge de la réhabilitation implantaire.

La rubrique clinique permet à Patrick Fellus de nous présenter « Froggy mouth », intéressant auxiliaire

dans le traitement interceptif des dysfonctions de la déglutition.

Dans un billet d'humeur, Olivier Sorel apporte sa réflexion en réponse aux deux excellents numéros de la Revue sur le dilemme extraction / non extraction.

Toujours fidèles à leurs rubriques, Julia Cohen-Lévy livre ses réflexions radio-« logiques » dans la conduite à tenir chez un patient atteint d'hyperlaxité douloureuse, dans le cadre d'un syndrome d'Ethers-Danlos et Alain Benauwt tient sa revue de presse avec assiduité.

Vous l'aurez compris, ce numéro complète ceux qui l'ont précédés et nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le préparer. Bonne lecture !



Expertise dentaire et maxillo-faciale

Principes, conduite, indemnisation



Alain Béry, Daniel Cantaloube, Laurent Delprat

Pour déterminer un dommage, aussi faut-il avoir recours à une expertise qui permettra d'en analyser les préjudices subis, le pronostic à court, moyen et long terme. Dans le cadre du dommage corporel, l'expertise médicale est un exercice médico-juridique encadré par la loi ayant pour objectif selon la procédure en cours, soit : l'évaluation du dommage d'une victime ; la recherche de preuves ; la qualification d'un délit ; la mise en évidence d'une faute professionnelle.

• 420 pages • 46 €

Retrouvez toute notre offre sur
www.librairie-garanciere.com

Librairie Garancière